

MAIRIE DE CHARTRETTES



EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022_28

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt deux
 en exercice 23 le six juillet à vingt heures trente minutes
 présents 20 le Conseil Municipal de la commune de Chartrettes
 votants 23 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la
 présidence de Monsieur Pascal GROS, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2022.

Objet : Tarifs communaux

Sont présents :

Pascal GROS – Marie HOLVOET – Fabrice BARGEAULT – Ingrid JEANSON - Arnaud DELACOUR – Cécile BOGLIO -Jean-Yves CHATELAIN - Philippe GUIRAUD - Bérangère TAILLEUX – Kéo SIM – Audrey BLONDY – Jérôme LABRY – Virginie LORGEAU – Frédéric MILLET – Robin MOR – Vincent PETIT -Huguette LE COZ – Gaëlle TOUATI - Bernard BRUNEAU – Richard MARTINET.

Sont absents excusés avec pouvoir :

Vanessa BONNET ayant donné pouvoir à Ingrid JEANSON.
 Michèle DE ROO ayant donné pouvoir à Jean-Yves CHATELAIN
 Pierre POTIER ayant donné pouvoir à Fabrice BARGEAULT

Mme Ingrid JEANSON est nommée secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer les tarifs communaux

Considérant l'augmentation des prix de la restauration scolaire liée à l'inflation actuelle

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE comme suit les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} septembre 2022 :

CENTRE DE LOISIRS (Mercredis et vacances scolaires – tarifs à la journée)

		1ER ENFANT		
		½ journée avec repas	Journée avec repas	1/2 J SANS repas
TRANCHE 1	moins de 425 €	4,80 €	7,47 €	3,71 €
TRANCHE 2	de 425 € à 620 €	6,72 €	9,55 €	4,77 €
TRANCHE 3	de 621 € à 863 €	8,65 €	12,41 €	6,20 €
TRANCHE 4	de 864 e à 1 100 €	11,50 €	15,28 €	7,63 €
TRANCHE 5	de 1 101 € à 1300 €	12,12 €	16,09 €	8,06 €
TRANCHE 6	de 1301 € à 2 000 €	12,75 €	16,93 €	8,37 €
TRANCHE 7	plus de 2 000 €	13,44 €	17,84 €	8,80 €
EXTERIEUR		20,31 €	30,46 €	15,10 €

		2EME ENFANT		
		½ journée avec repas	Journée avec repas	1/2J sans Repas
TRANCHE 1	moins de 425 €	3,85 €	6,32 €	3,18 €
TRANCHE 2	de 425 € à 620 €	5,77 €	8,44 €	4,24 €
TRANCHE 3	de 621 € à 863 €	7,69 €	11,26 €	5,64 €
TRANCHE 4	de 864 e à 1 100 €	9,59 €	13,75 €	6,87 €
TRANCHE 5	de 1 101 € à 1300 €	10,10 €	14,48 €	7,24 €
TRANCHE 6	de 1301 € à 2 000 €	10,63 €	15,23 €	7,63 €
TRANCHE 7	plus de 2 000 €	11,20 €	16,06 €	8,00 €
EXTERIEUR		20,31 €	30,46 €	15,10 €

		3EME ENFANT		
		½ journée sans repas	Journée avec repas	1/2J sans Repas
TRANCHE 1	moins de 425 €	2,93 €	5,20 €	2,70 €
TRANCHE 2	de 425 € à 620 €	4,83 €	7,30 €	3,76 €
TRANCHE 3	de 621 € à 863 €	6,74 €	10,04 €	4,98 €
TRANCHE 4	de 864 e à 1 100 €	8,66 €	12,60 €	6,36 €
TRANCHE 5	de 1 101 € à 1300 €	9,13 €	13,27 €	6,89 €
TRANCHE 6	de 1301 € à 2 000 €	9,60 €	13,96 €	7,31 €
TRANCHE 7	plus de 2 000 €	10,12 €	14,71 €	7,63 €
EXTERIEUR		20,31 €	30,46 €	15,10 €

RESTAURANT SCOLAIRE

		Prix du repas	PAI
TRANCHE 1	moins de 425 €	2,44 €	1,17 €
TRANCHE 2	de 425 € à 620 €	3,09 €	1,48 €
TRANCHE 3	de 621 € à 863 €	3,54 €	1,70 €
TRANCHE 4	de 864 e à 1 100 €	4,21 €	2,02 €
TRANCHE 5	de 1 101 € à 1300 €	4,72 €	2,27 €
TRANCHE 6	de 1301 € à 2 000 €	5,06 €	2,43 €
TRANCHE 7	plus de 2 000 €	5,73 €	2,76 €
EXTERIEUR		6,86 €	3,30 €

PERISCOLAIRE

	Forfait matin (base 1h)	Tarif ½ heure soir
Tranche 1	1,70 €	0,85 €
Tranche 2	1,78 €	0,89 €
Tranche 3	1,87 €	0,93 €
Tranche 4	1,95 €	0,98 €
Tranche 5	2,04 €	1,02 €
Tranche 6	2,12 €	1,06 €
Tranche 7	2,20 €	1,10 €
Extérieur	5,03 €	3,02 €

INDEMNITE DE RETARD

Applicable pour les accueils périscolaires, mercredi et vacances scolaires.

Au-delà de l'horaire de fermeture : 19h (en périscolaire, mercredi et vacances scolaires) chaque famille concernée se verra facturer 16 € pour chaque enfant.

SORTIES :

	Piscine avec minibus	Cinéma et parc de loisirs en minibus	Veillée avec repas (19h – 22h)	Stages et petites sorties	Nuits sous la tente avec dîner et petit-déjeuner	Grandes sorties
Tranche 1	1,02 €	1,53 €	2,80 €	4,33 €	5,35 €	5,35 €
Tranche 2						
Tranche 3						
Tranche 4	2,02 €	3,06 €	5,61 €	8,67 €	10,71 €	10,71 €
Tranche 5						
Tranche 6						
Tranche 7						

LOCATION DE SALLES

Selon la tarification suivante :

- Gratuité pour les associations chartrettoises avec caution annuelle de 500€ pour l'utilisation de l'ensemble des salles attribuées annuellement par convention
- La collectivité se réserve le droit dans le cadre de la signature d'une convention de :
 - o prêter les locaux à titre gracieux
 - o d'appliquer un tarif préférentiel de 60€ par jour et/ou 300€ la semaine pour l'espace des Vergers

EMC	Tarif journée en vigueur	Tarif pour ½ journée d'occupation
Grande salle	Chartrettois : 560 € CAPF (Villes et associations) : 600 € Extérieurs : 1200 € Caution : 1500 €	Chartrettois : 280 € CAPF (Villes et associations) : 300 € Extérieurs : 600 € Caution : 750 €
Foyer	Chartrettois : 100 € CAPF (Villes et associations) : 100 € Extérieurs : 200 € Caution : 500 €	Chartrettois : 50 € CAPF (Villes et associations) : 50 € Extérieurs : 100 € Caution : 250 €
Petitpa	Chartrettois : 100 € CAPF (Villes et associations) : 100 € Extérieurs : 200 € Caution : 500 €	Chartrettois : 50 € CAPF (Villes et associations) : 50 € Extérieurs : 100 € Caution : 250 €
Tennis pratique libre non adhérents au club (Vergers)	Chartrettois : 75 € CAPF et extérieurs : 133 €	
LES VERGERS*	Chartrettois : 100 € CAPF (Villes et associations) : 100 € Extérieurs : 200 € Caution : 500 € Pour les non Chartrettois, pour des locations régulières d'au moins 10 dates par an : 100 €	Chartrettois : 50 € CAPF (Villes et associations) : 50 € Extérieurs : 100 € Caution : 250 € Pour les non Chartrettois, pour des locations régulières d'au moins 10 dates par an : 50 €

LOCATION TABLES ET CHAISES

Au regard des nombreuses demandes de transports du matériel, il est proposé de tarifier un forfait livraison à hauteur de 60€ et de fixer des cautions.

Soit :

- par lot de 10 chaises ou 4 bancs : 20€
- par table : 50€

Les tarifs de location de matériels aux particuliers sont maintenus comme suit :

Table : 2,60 € Chaise : 1,30 € Banc : 2,60 €

LOCATION DE MATERIELS

La collectivité met à disposition gratuitement, l'équipement et le personnel communal de l'EMC, aux associations chartrettoises pour l'organisation de leurs événements dans la mesure des disponibilités.

La collectivité invite les associations locales à suivre les modules de formation sur le matériel qui seront proposés par le Service Vie Associative afin de gagner en autonomie dans l'organisation de leurs événements.

PRESTATIONS	TARIFS		CAUTIONS	
	CHARTRETTOIS	EXTERIEURS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES	CHARTRETTOIS ET ASSOCIATIONS CHARTRETTOISES	EXTERIEURS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES
IMPLANTATION SPECIFIQUE (modification du plan de feu, effets de lumières etc.) FORFAIT	300€	360€		
REGLAGE BALANCE FORFAIT				
FILAGE LUMIERE FORFAIT				
Répétition(s) avec régisseur /heure	50€	90€		
1 ^{ère} représentation/heure	50€	90€		
Représentation(s) supplémentaire(s)/heure	40€	60€		
Location matériel de sonorisation sans régisseur forfait journalier	100€	200€	1000€	1500€

PHOTOCOPIES

Photopies A4 (pour A3, multiplié par deux)	Noir et blanc	Couleur
Associations de Chartrettes	0,10 €	0,20 €
Autres publics	0,20 €	0,30 €

DROITS DE PLACE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Occupation du domaine public sans but commercial ou publicitaire (matériaux, matériels de chantier ou destinés à des travaux, échafaudages, bennes....) placés ou développant une saillie sur la voie publique	Forfait journalier	15€ / jour
Occupation domaine public par des marchands ou des commerçants ambulants ou non ambulants, terrasse de commerce après autorisation municipale	Forfait au trimestre (deux jours d'essai gratuit pour les marchands ambulants)	45€ par trimestre
Vide grenier	Forfait journalier	6€ par 2m (6m maxi)
Marché (par mètre linéaire)	Tarifcation journalière pour les occasionnels et mensuelles pour les habitués	1€/jour

Occupation du domaine public à caractère événementiel (Cirques, forains-manèges, véhicules, caravanes, spectacles, manifestations, opération commerciale...)	Forfait journalier	15€
Tournage de film sur le domaine public ou empiétant sur le domaine public	Forfait journalier	100€

CLES WINKHAUS

La commune dispose d'un système de clés électroniques pour gérer l'accès des divers bâtiments municipaux. Les associations attributaires de clés pour accéder aux salles d'activités devront s'acquitter d'une caution. Cette proposition tarifaire découle du montant de la clé unitaire à 30€ TTC.

TARIFS	
Caution par clé programmée	50€

Les cautions des clés Winkhaus seront encaissées et restituées lorsque les utilisateurs rendront leurs clés.

LOCATION MINIBUS

Le nouveau règlement d'utilisation des minibus de la commune permet d'effectuer des prêts aux associations de la commune mais avec la mise en place d'un système de caution permettant de couvrir le montant de la franchise de l'assurance du véhicule en cas d'accident ou de dégradation.

Cette proposition tarifaire découle du montant de la franchise de notre assurance pour les véhicules.

TARIFS	Associations CHARTRETTOISES
Caution minibus	300€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Le
Publié le :

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré, le 6 juillet 2022

Le Maire,
Pascal Gros



Le Maire,
Pascal GROS




Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le



ID : 077-217700962-20220706-2022_28DE-DE

